



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E169209

VALABLE JUSQU'AU 08/09/2025

ÉDITÉ LE

02/07/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 08/09/2016

Forme juridique : SAS

Capital : 5 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers : RM

Siret : 822 566 352 00024

Code NACE : 4120B

Numéro caisse de congés payés : 2144603

Assurance Responsabilité Travaux :

SMABTP F39215B 1244000/001 523408/54

Assurance Responsabilité Civile :

SMABTP F39215B 1244000/001 523408/54

Situation fiscale et sociale : A jour au 20/06/2024

Raison sociale : SAS DE SOUSA FERREIRA & FILS

Sigle : DE SOUSA FERREIRA ET FILS

1 RUE GODEAUME

ZAC DE BEL AIR

91640 FONTENAY-LES-BRIIS

Téléphone : 01 64 90 34 22

Fax :

Portable : 06 48 30 57 63

Site Internet : www.sasdesousaferreira.com

E-mail : secretariat@sasdesousaferreira.com

Responsabilité légale :

DE SOUSA FERREIRA ALEXANDRE PRÉSIDENT

Effectif moyen : 7

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
2111	Maçonnerie et ouvrages en béton armé (Technicité courante) Mention RGE	16/11/2021
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	05/09/2023
8621	Efficacité énergétique - "Les pros de la performance énergétique®"	09/09/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Radiateurs électriques, dont régulation.	26/07/2022
o Ventilation mécanique	26/07/2022
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	26/07/2022
o Fenêtres de toit	26/07/2022
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	16/11/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	26/07/2022
o Isolation des combles perdus	26/07/2022
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	26/07/2022

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIO

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.